Gestion responsable UPL Benelux B.V.

Troy

Bentazone (480 SL)

Qu'entend-on par Gestion responsable?

- La Gestion (stewardship) responsable des produits est la gestion réfléchie et éthique des risques liés à nos produits sur tout leur cycle de vie en termes de sécurité, de santé et d'environnement.

- Un programme de gestion responsable efficace présente les avantages suivants pour la communauté au sein de laquelle nous exerçons nos activités :
  - réduction des risques de dommage potentiels aux personnes et à l'environnement ;
  - exigences de performances plus élevées en termes de sécurité et d'environnement pour nos fournisseurs et nos clients, ce qui permet de réduire le risque global ;
  - réduction du risque de commercialisation et de distribution d'un produit non conforme.

Bentazone: un herbicide efficace avec un mode d'emploi rigoureux

- Problématique :

  La bentazone est une substance active herbicide foliaire qui a fait ses preuves depuis les années soixante-dix comme herbicide de contact sélectif dans diverses cultures, mais présente malheureusement certains inconvénients. Les analyses de nappe phréatique décèlent régulièrement la présence de bentazonedans les eaux souterraines. Cela n'est bien entendu pas souhaitable, et UPL , en collaboration avec toutes les parties prenantes, a pris des mesures visant à réduire les valeurs enregistrées.

La Gestion responsable sert également vos intérêts

- La Gestion responsable ne peut pas être un slogan de marketing sans fondement…
- La mise en oeuvre adéquate d'un programme de gestion responsable doit résulter en une situation gagnante pour toutes les parties :

Pour UPL;

- En tant que société commerciale, nous espérons bien sûr pouvoir continuer à offrir nos produits, dont Troy, pendant de nombreuses années. S'il s'avère qu'un produit est trop préjudiciable selon les critères actuels, son agréation peut être annulée.

Pour nos clients;

- Troy, la bentazoneliquide par excellence, constitue pour les négociants et les producteurs agricoles un outil important de l'arsenal déployé contre les mauvaises herbes, et notamment les dicotylées.

Pour nous tous;

- Outre le producteur, le négociant ou le cultivateur, nous sommes tous des consommateurs de la molécule probablement la plus importante sur terre : l'eau. Moins nous trouverons de substances dans l'eau et plus il sera facile, et donc meilleur marché, de la purifier.

La bentazone dans la pratique I

- Afin de protéger la nappe phréatique et de pouvoir continuer à utiliser **Troy, nous sommes tous tenus de respecter certaines règles :**
- Avant toute utilisation, lisez l'étiquette pour vous assurer que vous êtes informé de toutes les applications et limitations du produit. Vous appliquez peut-être ce produit depuis des années et son utilisation vous est familière; il est toutefois possible que le procédé d'application ait changé. Votre conseiller agricole peut également vous en informer, mais soyez vigilant : en tant que producteur, vous êtes seul responsable de l'application correcte du produit.
- Ne préparez pas plus de produit à pulvériser que ce dont vous avez réellement besoin. Cette mesure simple est facile à appliquer et bénéficie aussi bien à l'environnement qu'à votre portefeuille.
- Nous recommandons de respecter une rotation de deux ans pour les cultures de pois et de haricots.
- Utilisez un maximum de 2 l/ha/12 mois **Troy.**

La bentazone dans la pratique II

- Respectez une zone tampon de 5 mètres entre le lieu d'épandage et les eaux de surface si vous utilisez des techniques de pulvérisation classiques.
- N'appliquez pas **Troy** sur les parcelles susceptibles au lessivage de la bentazone. Sont considérés comme vulnérables :
  - Les sols dont la teneur en carbone organique de la couche arable est inférieure ou égale à 1 %.
  - Les sols avec un horizon de réduction d'au moins 1.25 mètres au-dessus du niveau du sol. Sous l'horizon de réduction l'eau est toujours présente. (les zones rouges sur la diapositive n 7 indiquent les zones de mauvais drainage).
  - Les sols sur roche karstique à moins de 1 mètre sous le niveau du sol. (La diapositive n8 montre la distribution des sous-sols karstiques en Belgique).

Niveau moyen de la nappe phréatique en Flandres

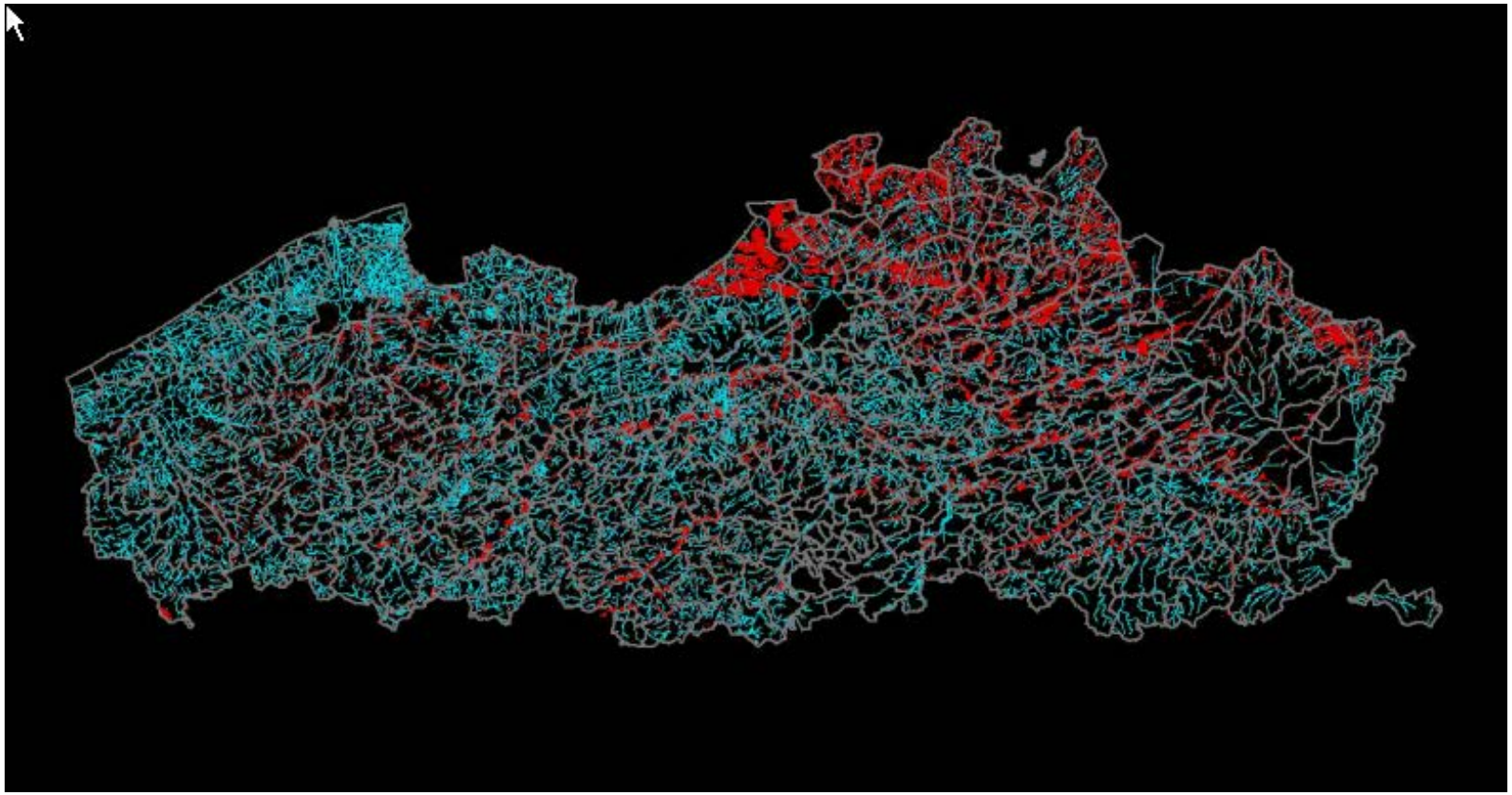

Distribution des sous-sols karstiques en Belgique

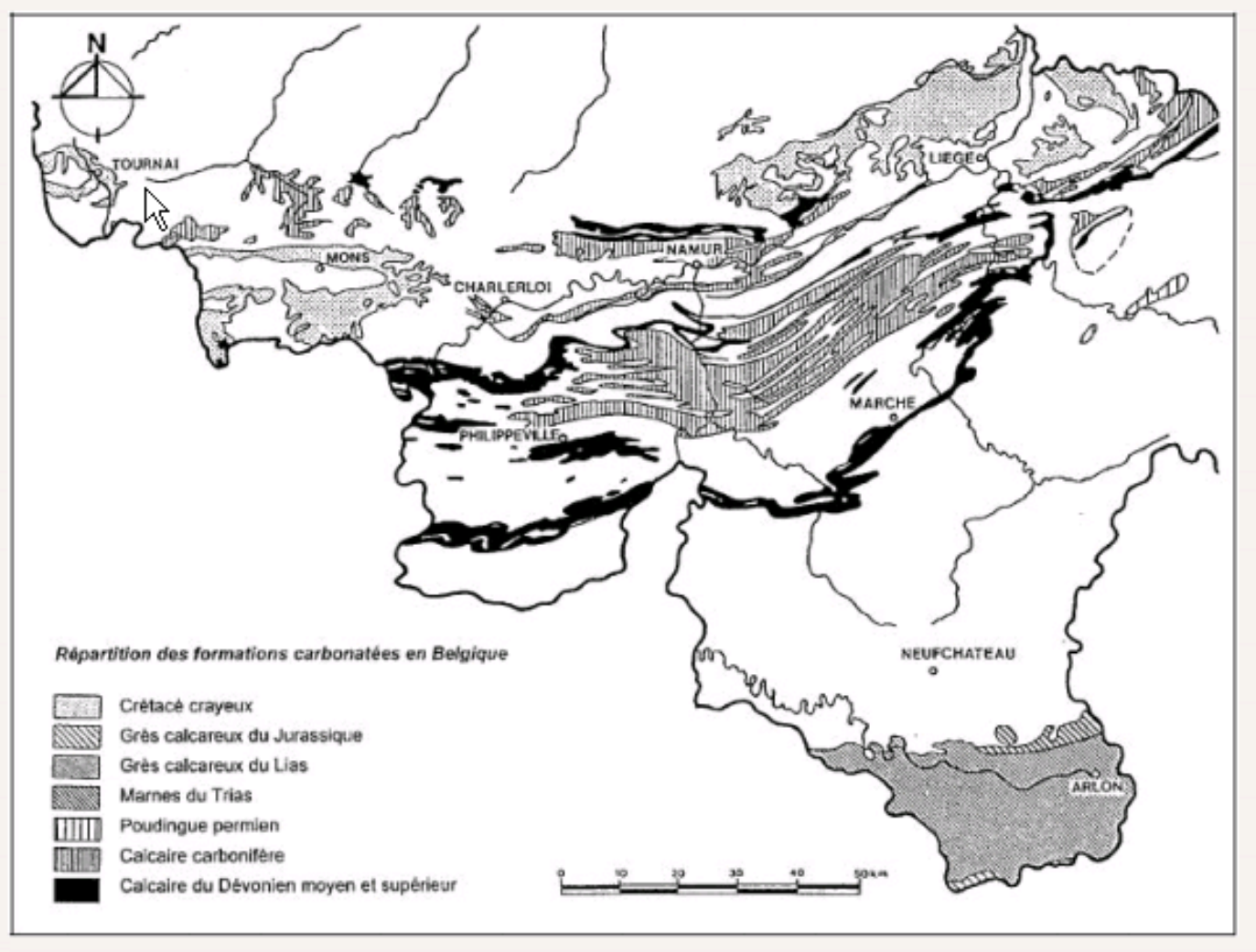

La bentazone dans la pratique III

- Afin de protéger la nappe phréatique, Troy doit pas être utilisée sur les parcelles sujettes à érosion.
- Troy peut néanmoins être utilisée sur ces parcelles à condition que les mesures de lutte contre l'érosion des sols fixées par la législation nationale soient mises en oeuvre.
- Pour la Région flamande et la Région de Bruxelles-Capitale, cela vaut pour les parcelles classées comme “sterk erosiegevoelig” et “zeer sterk erosiegevoelig”. (La carte de la diapositive n10 montre les régions sujettes à l'érosion en Région flamande).
- Pour la Région wallonne, cela vaut pour les parcelles classées comme “érosionsévère” et “érosionélevée”.(La carte de la diapositive n11 montre les régions sujettes à l'érosion en Région wallonne).

Vulnérabilité à l'érosion en Région flamande

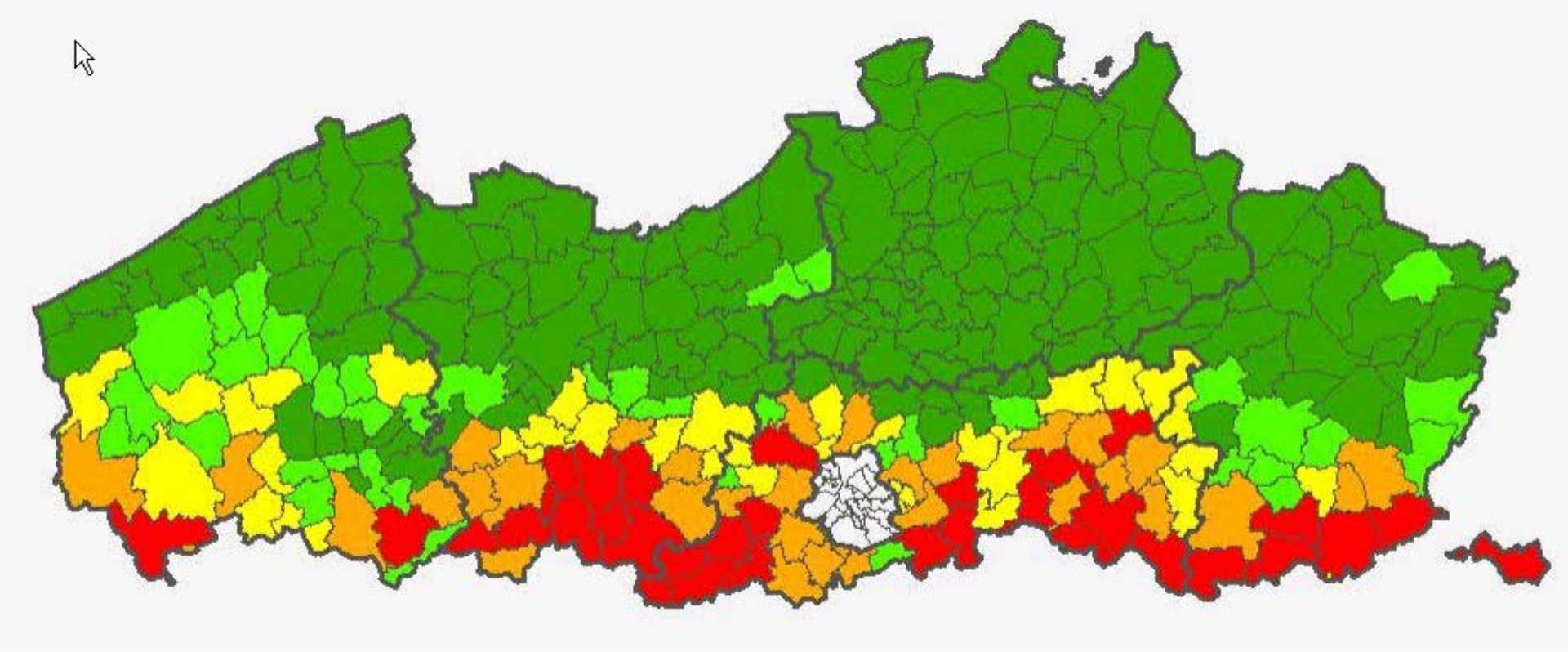

Vulnérabilité à l'érosion en Région Wallonne

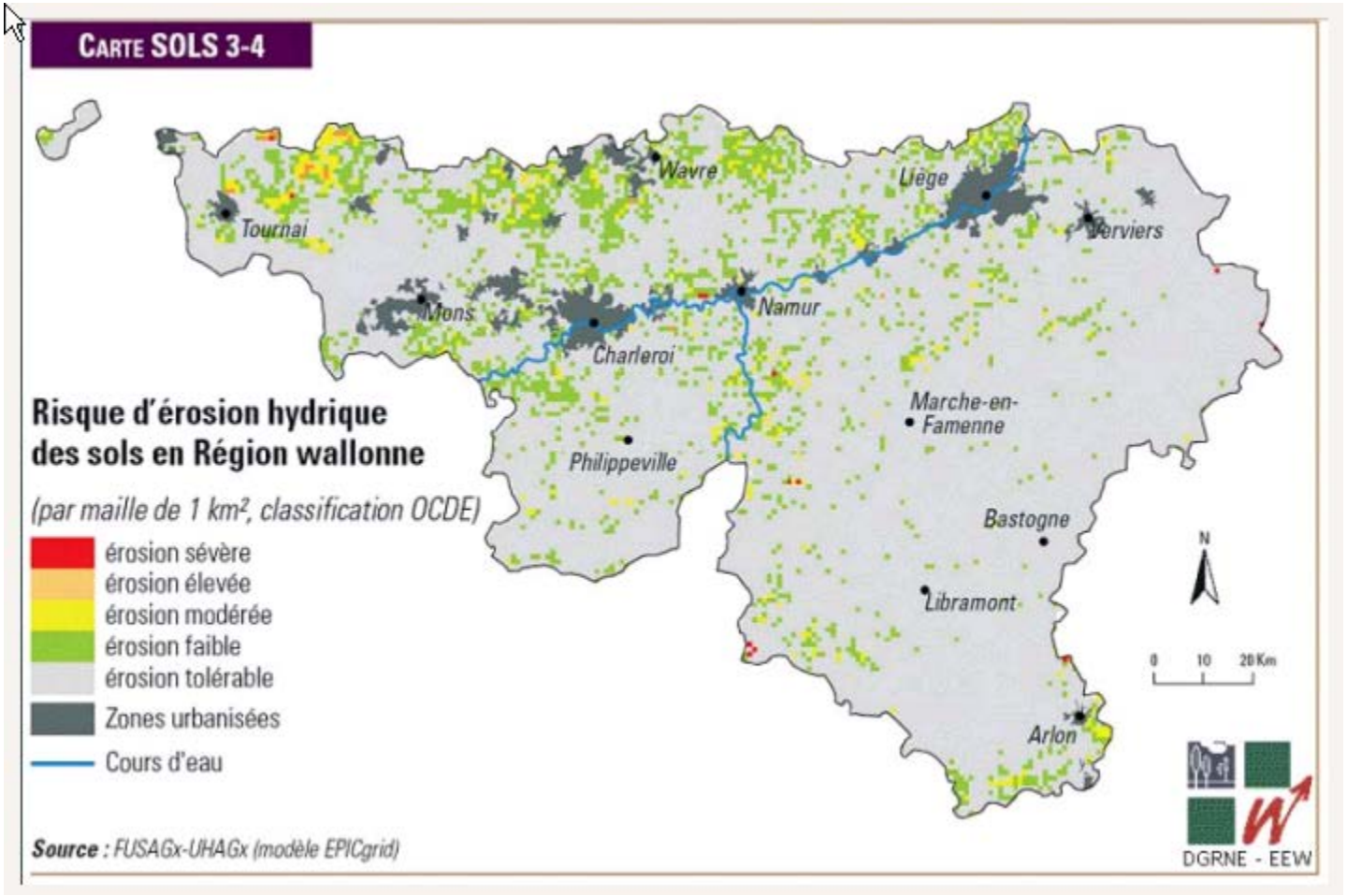

Conclusion

- **Troy** est un bon outil mais il a ses limites. Par conséquent:
- Lisez attentivement l'étiquette
- Évitez le lessivage vers les eaux souterraines et de surface
- Critères de détermination des emplacements d'application :

  - Niveau de la nappe phréatique
  - Vulnérabilité à l'érosion
  - Présence de roche karstique
- **Utilisez le produit à bon escient !**

Références

- **Référence de la carte des régions sujettes à l'érosion en Région wallonne:**
- V. Brahy, E. Maes, F. Goor et Engels P. (2007)
- The state of soilresources and soilprotectionin the Walloon Regionthroughthe analysisof the most recent environmentalindicators.
- Cellule Etatde l'EnvironnementWallon, Direction généraledes ressourcesnaturelleset de l'environnement, Ministèrede la Régionwallonne
- SSSB, Thematic day 2007 : Soil resources in Belgium -current and future issues, Brussels, 5 december2007
- **Reference la carte des régions sujettes à l'érosion en Région flamande:**
- Het digitaal loket voor bodemerosie:
- Potentiëlebodemerosiekaartper perceel(2012): **https://dov.vlaanderen.be/dovweb/html/bodemloketten.html#erosie**
- **Référencede la cartede la distribution des sous-sols karstiques en Belgique**
- Bartholeyns, J.P. en Michel, G. (2004)
- Land use of karsticareas in Belgium. Cartography and delimitation of karstichazard. Trans-KARST2004
- Proceedings of the International TransdisciplinaryConference on Development andConservationof KarstRegions, Hanoi, Vietnam, 13-18.9.2004.Eds. O. Batelaan, M. Dusar, J. Masschelein, Vu ThanhTam, Tran Tan Van, Nguyen XuanKhien